L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

SUPPLÉMENT, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 19 DECEMBRE.

LA

COMPAGNIE NATIONALE

DE

TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de

Compagnie Nationale de Télégraphe, a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui ont été accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Marchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, mettez pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit : un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions aient été prises ; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à Mexico et presque tous les points qu'ont atteints les moyens actuels.

Les cours populaires actuelles de télégraphe du pays ont été construites sur un énorme monopole ; elles gagnent par 3 ou 4 six millions de piastres par an, sont sont pour cent sur le cours de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle et des privilèges que n'a jamais connu une concurrence de ce genre. Par exemple, il n'a aucun droit à percevoir sur la compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être hypothéquées ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque toutes les actions nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, avant le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription couvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 54 et 56 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résidant des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée.

Nouvelle-Orléans, Lac.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées de vouloir bien informer le Directeur résidant, Daniel Edwards, de leur intention.

6 sept.—3 m.11.7 2 M J S

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1866..... $194,196 42

Pertes payées :
Pertes par incendie..... $ 69,598 45
Primes de mer..... 39,395 21
Primes de rivières..... 36,013 76 134,196 42

En moins—Primes remboursées 2,605 36
Primes non expirées..... 14,440 00 16,945 96

Montant net des primes..... $117,304 46

Pertes payées :
Pertes par incendie..... $ 13,398 39
Pertes sur mer..... 14,415 76
Pertes sur les rivières..... 17,400 36

$45,391 85

Réassurances..... 9,000 00
Taxes et revenu intérieur..... 6,584 22
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profits et pertes 18,341 36 91,743 54

Bénéfice net..... $15,810 92

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Dettes recevables..... $17,922 60
Primes en voie de perception..... 12,363 47
Prime garantie..... 4 631 16
Prêts sur hypothèques..... 12,500 00
Fonds en actions de banques..... 44,315
Actions du Vallette Dry Dock Company..... 7,000 00
Actions du Good Intent Towboat Company..... 700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union..... 6,315 00
Dépôt des Compagnies d'Assurance..... 17,597 50
Dépenses foncière..... 19,648
Intérêt..... 30,945 41
Profits de souscription..... 20,546 68

$256,390 98

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU,
L. W. Baguié, Président.
Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 15 octobre 1866.

St MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 2 novembre prochain. Elle a en outre, déclaré un dividende sorip de trente trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1866—dividende pour lequel il sera donné des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice Président.
L. W. Baguié, Secrétaire.

DIRECTEURS

O Bernier,	A Baldwin,	D F Lamy,
Chas J Leeds	A Talasie,	J Zalley,
D Bouligny,	William Heyl	S Cambon
E H Harris,	Alex Marks,	A Terrom,
J Lapeyre,	D L Kerlon,	I Dupre,
L H Gardner,	W B Conger,	G B Blanchard,
Thos Rota,	A Elmer Bader,	M J Hauck,
A McGregor,	A D Orloff,	F Gumbinner,
A Bonnafon-	F Lalande,	A Waldtruck,
Hopkins,	S Hermann,	C M Morton,
Pothier,	E Bordelois,	E F Mouton.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie
DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J M Lapeyre,	W. S. Mount,
John Davidson,	L. E. Prather,
H Zobertier,	Wm McCulloch,
I. N. Marks,	Wm Creary,
E. F. Schmidt,	T. R. Fisher,
Wm Cooper,	Anthony Sambola,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCord,	John C. Simnott,
I. Canfield,	H. Caspar,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON..... Président.
W. S. PIKE..... Vice-Président.
E. W. TOUNG..... Secrétaire.
L. A. FOURNIER..... Trésorier.

W. S. KOONTZ, Avocat.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur
M. C. FULGER, Agent.

Bureau, No 126 rue Carondelet (Salisse Davidson.)
Hout—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867..... $321,499 00
Pertes, dépenses, remunérations, &c, payés dans la même période..... 317,760 72
Actif le 31 décembre 1867..... 576,724 62

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux convenable prime, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les accidents de terre, sur les lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Marchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, mettez pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit : un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions aient été prises ; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à Mexico et presque tous les points qu'ont atteints les moyens actuels.

Les cours populaires actuelles de télégraphe du pays ont été construites sur un énorme monopole ; elles gagnent par 3 ou 4 six millions de piastres par an, sont sont pour cent sur le cours de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle et des privilèges que n'a jamais connu une concurrence de ce genre. Par exemple, il n'a aucun droit à percevoir sur la compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être hypothéquées ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque toutes les actions nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, avant le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription couvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 54 et 56 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résidant des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée.

Nouvelle-Orléans, Lac.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées de vouloir bien informer le Directeur résidant, Daniel Edwards, de leur intention.

6 sept.—3 m.11.7 2 M J S

Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCE.

Surveillance.....Surveillant.....57

ETNA, DE HARTFORD.

Actif.....$4,656,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif.....$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de

SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer émis.

78 nov—1an

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital.....$500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 98, rue de Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président ; E. N. GANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un capital fixe ou variable pour cent, ou la participation dans ses profits nets, payables au comptoir à la fin de chaque année

11inthlast—1an

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL.....$500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. B. Pike,	Ed. Rigney,
E. A. Tyler,	J. W. Breen,	Alexander Marks
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. E. Gayarré,
F. D. Dolhonde,	F. Fenno,	W. C. Nichols,
Geo. A. Foulkes,	Edw. Sanford,	Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON PRESIDENT, W. B. PIKE, Vice-Président
ST-CLAIR DUNKIN, Ag. Gén. W. F. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs,

Dr S. A. Mouton, Dr S. Choppin,
Dr G. A. Lonsonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. B. Dauphin Dr W. C. Nichols.
G. A. Brosnan, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE. Assurance ordinaire et assurance—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurance participante et non participante—Primes basses à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les règlements en sont pas forfaits.

19avril—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 30 février 1866..... $548,522 62

Soldes :
Primes d'incendie..... $286,272 27
Primes de mer..... 182,150 70
Primes de rivières..... 180,097 12 $648,520 43

En moins :
Primes remboursées..... $ 2,326 75
Primes non expirées..... 67,145 06 $ 69,404 70

Montant net des primes..... $362,815 67

Pertes payées :
Pertes par l'incendie..... $ 62,307 28
Pertes sur mer..... 154,272 72
Pertes sur les rivières..... 94,262 69

$310,842 14

Encourus en lieu de sorip..... 54,340 00
Taxes et Revenu intérieur..... 24,741 26
Dépenses, loyer, etc., compris pour d'escompte..... 32,310 60

Six pour cent d'intérêt sur le sorip non payé jusqu'au 1er mars 1867..... 27,777 80

$450,011 80

Déservé pour pertes non réglées..... $ 11,777 80

La Compagnie a l'actif suivant sans qui, du rapport du Comité de Finance de la Compagnie, adopté à l'assemblée générale des Directeurs, en février, est déclaré, et des instructions, être équivalent à un capital compétant de $650,000, savoir :

Fonds en sorip de fonds libres..... $ 46,200 13
Hypothèques sur propriétés immobilières..... 79,919 63
Billets garantis par hypothèques..... 22,329 41
Placé en actions de banques et autres actions 120,340 00
Placé en sorip de Compagnie d'assurances.... 130,302 50
Prêts garantis..... 19,200 00
Effets à recevoir..... 48,900 00
Primes en voie de perception..... 97,382 71
Encaisse..... 111,513 47

$737 39813

Les tableaux qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

F. J. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 28 mars 1866
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, six pour cent d'intérêt sur tout sorip non encore payé.

— Directeurs —

Charles Briggs,	A. R. Montgomery,	
Anl. Carriere,	A. Leonard,	
Geo. A. Foulkes	Frank Williams,	
A. Brugier,	Thomas Byrne,	
Chas. Ledlie,	John Theriehlt,	
John S. Maunsell,	W. A. Violett,	
F. Anderson,	Hugh Marshall,	
Alfred Kearny,	Wm. M. Pinchard,	
A. Freriehs,	John S. Wallis,	
Geo. W. Dunbar,	George Foster,	
E. F. Sookmeyer,	Andrew Stewart,	
Geo. W. Hyams,	A. B. Fehler,	
Arch'd Montgomery,	John Nixon, Jr,	
Henry J. Vose,	R. Piagio,	
C. Marquess,	James Calder,	
Chas. Weishaar,	Rudolph Blog	
H.	Gibson.	

34 mars1jy

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée e 31 mai 1866, y compris ces primes non expirées de année précédente :

Sur les risques d'incendie..... $313,664 42
Sur les risques de mer..... 226,754 17
Sur risques de rivières..... 99,043 82

Total $1,151,362 22

En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1866 ..... $220,547 09
Primes remboursées..... 29,471 07

$250,318 07

Montant net des primes e 31 mai 1866.... $901,044 15

Pertes payées :
Sur les risques d'incendie.....$271,235 27
Sur les risques de mer..... 173,940 56
Sur les risques de rivières..... 45,950 96

$491,026 81

Taxes..... 38,012 61

Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt @ 6 pc..... $634,314 56

Bénéfice net..... $277,329 59

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières..... $186,617 27
Billets garantis par hypothèques..... 670,307 26
Billets garantis par cautionnement..... 39,147 39
En caisse..... 138,478 24
Actions de banques et de chemin de fer... 104,200 00
Primes en voie de perception..... 97,382 71
Sorips de Compagnies d'assurances..... 22,800 00
Effets à recevoir..... 197,154 79
Scrips de Compagnies d'Assurances..... 40,895 00
Actions "Dry Dock Vallette"..... 15,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam"..... 3,000 00
Actions "Marine Dry Dock"..... 3,700 00
Nome "Merchants' Exchange"..... 1,000 00
Actions "Lafayette Wrecking Co"..... 1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins. Co..... 250 00
Sons de PEt t..... 3,000 00

Total..... $1,488,454 16

En moins: Intérêts non réalisés et intérêts à payer on juillet prochain..... $101,345 19
20 pc de sorip de 1500 payable en juillet prochain..... 70,675 75
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1866..... 226,547 09

$398,568 03

Actif net..... $1,087,846 26

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.

PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1866
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende en sorip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de sorips seront émis le premier sorip prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, à second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Sorip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les sorips émis par la Compagnie

— Directeurs —

John Pemberton,	F Masquera,	Pierre Foute
M Fois,	Harold McCord,	S Z Relf,
Chas Segory,	J J Fernandez,	L F Gomerez
P S White	Thomas Hall	16 juillet

Geo. Ridolf vs P. S. Nugent et al.

CINQUIEME COUR.—District pour la paroisse d'Orléans—No 14,592—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, émanée de la Cour de la Nouvelle-Orléans, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, suivant de janvier, 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, sur la Rampe, au côté nord du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Richard, des Orangers, St Thomas et Chippewa, mesurant quatre-vingt dix pieds sur la rue Chippewa sur neuf cent vingt-cinq pieds sur la rue Richard.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shériff de la paroisse d'Orléans.

GRAND CHEMIN DE FER

DE LA

Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre a Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE PREMIER des steamds de ter partira, du pied de la rue des Iles du Pont Jackson, tous les lundis, à SEPT HEURES DU DEMIE A. M., et un CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers à 9 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en provenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, ou celle des rues Camp et Commerce, pourront faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations de transit, pour les débarcadères de Sladen, et à livrer à la Nlle-Orléans ou St. Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) 7 heures du matin à 6 heures du soir, rue de Jackson.

Le fret pour tous les points de Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bâton Rouge et pour Houma, sera reçu et transporté par les steamers du Transfert. Un steamer est Terrebonne, sont tous les lundis à midi pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour Plaquemine doit être payé sur livraison.

C. W. B. BAYLEY
Surintendant.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun
NLLE-ORLEANS, 29 janvier 1866.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31décembre, 1867, savoir :

Sur les risques d'incendie..... $ 104,477 88
Sur les risques de mer..... 83,539 94
Sur les risques de rivières..... 65,626 94

$253,644 71

Fins, les risques non expirés pour 1868..... 45,868 80

$208,800 71

Sur ces fins, les risques non expirés pour 1867 .. 2,826 64 $ 60,014 64

Montant net des primes..... $ 147,961 07

Pertes payées dans la même période

Sur les risques d'incendie..... $ 62,197 13
Sur les risques de mer..... 38,641 76
Sur les risques de rivières..... 35,022 94

$135,861 83

Fins, réassurances.... $ 2, 76
Remises de primes.. 61,62 67

Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., encourus et intérêt en moins..... 71,619 32

Réservé pour paiement d'intérêt sur sorips dus en 1866 y compris les balances..... 36,313 10

$304,513 8

Bénéfice net..... $ 57,181 62

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Dont sont tenu bons solvabilité de la ville, évalués à 50 pc..... $107,500 00

Sont vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Nord, à 70 c..... 86,800 00

Sont deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c..... 71,400 00

Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c..... 17,500 00

Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c..... 2,000 00

Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mississippi, évalués à 50 c..... 3,000 00

Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.. 4,500 00

Actions de Sorips et de la Compagnie du Gaz, etc..... 102,450 00

Prêts sur garanties..... 20,000 00

Prêts sur hypothèques..... 45,000 00

Effets à recevoir..... 11,200 00

Primes dues et en voie de la perception..... 47,182 00

Sorips d'autres Compagnies d'assurance..... 13,000 00

Montant n'ayant pas réalisé..... 4,000 00

Somme de la ville, dûs et non recouvrés..... 13,000 00

En caisse..... 94,376 41

$677,709 41

Le bâtiment qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 30 janvier 1866
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, sur pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont, en outre déclaré un dividende—sorip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera donné des certificats à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jos. S. Gaines,	S. J. Hart,	
Henry Kershaw,	Jno. C. Rich,	
H. V. Lounsbach,	J. H. Stauffer,	
S. Simon,	J. S. Bren,	
J. C. Saroill,	Thos. Sloo,	
Theo. A. James	66 nov—	

SIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 15 mai 1866.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1866—

Primes d'incendie, dans l'année.....	$284,122 26	
Primes de mer " "	84,052 84	
Primes de rivières " "	177,264 82	
		$ 545,779 39
Total net des primes.....		$447,864 39
Pertes par l'incendie, payées et évaluées.....	$ 96,800 62	
Pertes de mer.....	67,074 66	
" rivières.....	85,272 67	
Taxes payées.....	26,919 54	
Payé—réassurance et compte au fonds de sorip.....	60,102 30	
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc.....	67,640 00	
		$ 393,819 15
Bénéfice net.....		$51,985 1

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir.....	$ 27,624 26
Prêts sur bonsot hypothèques.	99,349 20—126,977 26
En caisse.....	$104,277 34
Prêts garantis par actions sur demande.....	23,000 00—127,277,34
Prêts garantis par actions à terme.....	$11,200 00
Propriétés foncières.....	73,000 00
Sorip d'autres compagnies et compte de sorip.....	45,023 48—129,223
Sons consolidés de la ville.....	$30,000 00
Bons de la ville.....	56,500 00
Actions de Banques et autres.	126,287 17—$238,517 17
Coupons pour bons de la ville, dûs.....	$3,490 00
Du pour prime et on vote de perception.....	41,630
	$779,814 6

La Compagnie possède également :

Billets escomptés, actions et bons..... $499,265
Compte de sorip forfaits..... 7,000
Intérêts non réalisés..... $7,300 35 14,300 35

Le tableau qui précède est une copie exacte faite en livres de la Compagnie.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 29 mai 1866.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, sur porte sur les certificats de sorip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-sorip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1866. Il sera émis des certificats pour le dividende-sorip, à partir du premier lundi d'août prochain, pour lequel des payements seront

THOS. A. ADAMS, Président,
SAMUEL KENNEDY, Vice-Président,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

John Watts,	C. T. Bendeker,	
Samuel B. Newman	P. R. Foley,	
Wm. Edwards	A. G. Case,	
P. Sinnott,	A. Thompson,	
John Phelps.		

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

CHIFFRE de l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Sur les risques d'incendie...	$315,316 16
Sur les risques de mer.....	84,046 46
Sur les risques des rivières...	92,793 61
Total des primes.....	$441,356 43
En moins : Primes remboursées.....	$115,622 00
Primes non expirées.....	4,118 41
	119,977 41
Montant net des primes.....	$321,379 02
Pertes : Sur les risques d'incendie.....	$69,766 62
Sur les risques de mer.....	51,662 16
Sur les risques des rivières	19,290 64
	$140,419 32
Taxes.....	11,200 00
Réassurances.....	6,784 12
Dépenses, moins le compte d'intérêt.....	16,110 66
Intérêts sur escrips.....	26,000 00
	$200,514 10
Bénéfice.....	$97,469 18

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Dettes à recevoir pour
Primes..... $6,724 61
Billets garantis et billets hypothécaires..... 218,307 66
Du pour primes en voie de perception..... 69,339 1
Fonds de la Compagnie déposés dans de la Compagnie du Chemin de fer de la Ville, Bons de la ville..... 120,343 66
Sorips des différentes Compagnies d'Assurances..... 32,126 00
Montant n'ayant pas réalisé..... 22,777 50
Somme de la ville, dûs et non recouvrés..... 13,000 00
En caisse..... 60,000 00
Montant net..... $603,
Moins : Intérêts en sorips, non réalisés..... 7,000 76
Intérêts payables sur sorips non encore payés..... 26,000 00 34,000 76
$569,896 45

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. WM. HINCKS, Secrétaire. J. YUNS, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 29 janvier 1866.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-sorip de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera donné des certificats à partir du dernier lundi de mars prochain. Il a été résolu en outre de payer à partir du dernier lundi de février 1866, SIX pour cent sur tous les sorips non encore payés de la compagnie.

— DIRECTEURS —

John Watts,	C. T. Bendeker,	
Samuel B. Newman	P. R. Foley,	
Wm. Edwards,	A. G. Case,	
P. Sinnott,	A. Thompson,	
John Phelps.		

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Sur les risques d'incendie...	$315,316 16
Sur les risques de mer.....	84,046 46
Sur les risques des rivières...	92,793 61
Total des primes.....	$441,356 43
En moins : Primes remboursées.....	$115,622 00
Primes non expirées.....	4,118 41
	119,977 41
Montant net des primes.....	$321,379 02
Pertes : Sur les risques d'incendie.....	$69,766 62
Sur les risques de mer.....	51,662 16
Sur les risques des rivières	19,290 64
	$140,419 32
Taxes.....	11,200 00
Réassurances.....	6,784 12
Dépenses, moins le compte d'intérêt.....	16,110 66
Intérêts sur escrips.....	26,000 00
	$200,514 10
Bénéfice.....	$97,469 18

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Dettes à recevoir pour
Primes..... $6,724 61
Billets garantis et billets hypothécaires..... 218,307 66
Du pour primes en voie de perception..... 69,339 1
Fonds de la Compagnie déposés dans de la Compagnie du Chemin de fer de la Ville, Bons de la ville..... 120,343 66
Sorips des différentes Compagnies d'Assurances..... 32,126 00
Montant n'ayant pas réalisé..... 22,777 50
Somme de la ville, dûs et non recouvrés..... 13,000 00
En caisse..... 60,000 00
Montant net..... $603,
Moins : Intérêts en sorips, non réalisés..... 7,000 76
Intérêts payables sur sorips non encore payés..... 26,000 00 34,000 76
$569,896 45

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. WM. HINCKS, Secrétaire. J. YUNS, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 29 janvier 1866.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-sorip de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera donné des certificats à partir du dernier lundi de mars prochain. Il a été résolu en outre de payer à partir du dernier lundi de février 1866, SIX pour cent sur tous les sorips non encore payés de la compagnie.

— DIRECTEURS —

John Watts,	C. T. Bendeker,	
Samuel B. Newman	P. R. Foley,	
Wm. Edwards,	A. G. Case,	
P. Sinnott,	A. Thompson,	
John Phelps.		

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 8 PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est *seul fermier* de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.*

Aucune annonce montant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

MAISON DE CONFIANC